



## Pollution de l'eau potable annoncée le 5 juin 2019

### **Fin de l'alerte des secteurs : Sarreyer, Champsec, La Montoz, Versegères, Prarreyer, Le Martinet, La Tsombe, Le Diablay, Montagnier**

Un problème de pollution par des bactéries provenant de matières fécales d'animaux a été détecté le 5 juin 2019. Nous avons entrepris une chloration du réseau et effectués des nouvelles analyses.

Après avoir pris ces mesures, les analyses des échantillons prélevés le 7 juin 2019 attestent que l'eau potable du réseau communal est à nouveau de qualité irréprochable. Nous vous prions cependant de prendre les dispositions suivantes avant de réutiliser l'eau du robinet :

- Ouvrir tous les robinets de votre logement et laisser couler l'eau pendant environ cinq minutes.
- Augmenter la température du chauffe-eau à 60 °C ou plus pendant 24 heures, ou le vider et le re-remplir.

Il est possible que vous perceviez encore une faible odeur ou un léger goût de chlore. Sa teneur est toutefois conforme à la législation sur les denrées alimentaires et ne présente aucun danger pour la santé.

**Une séance d'information publique est organisée  
mardi soir 11 juin à 19h30  
à la Salle St-Marc  
afin d'expliquer le déroulement des événements, ainsi que les mesures  
entreprises. Nous répondrons également aux questions des citoyens.**

Vendredi 7 juin 2019

Directeur Exploitation